

លេខ A 105/អវ/១



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា

ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres Extraordinaires au sein
des Tribunaux Cambodgiens

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Office of the Co-Investigating Judges
Bureau des Co-juges d'instruction

សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ
Criminal Case File /Dossier pénal
លេខ/No: 002/14-08-2006

ស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction
លេខ/No: 001/18-07-2007-ECCC-OCIJ

ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception): 17 / 07 / 2008
ម៉ោង (Time/Heure): 15:00
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. FRY

បញ្ជាឯកភាពដើម្បីបន្តការស៊ើបអង្កេត
Ordonnance sur demande de prolongation de délai
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Order on request for extension of time
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ឯកភាព (Certified Date/Date de certification): 18 / 07 / 2008
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. FRY

Nous, You Bunleng and Marcel Lemonde, co-juges d'instruction des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC),

Vu la loi sur l'établissement des Chambres Extraordinaires en date du 27 octobre 2004,
Vu la Règle 39.4 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires,
Vu l'instruction ouverte contre KAING Guek Eav, dit Duch,
mis en examen pour crimes contre l'humanité et violations graves des Conventions de Genève du 12 Août 1949, faits prévus et punis par les articles 5, 6, 29 (nouveau) et 39 (nouveau) de la loi sur l'établissement des Chambres Extraordinaires en date du 27 octobre 2004,

VU notre ordonnance sur les droits et obligations des parties en matière de traduction en date du 19 juin 2008, et particulièrement le point 2 de son dispositif aux termes duquel les parties doivent soumettre à la Section d'Administration Judiciaire, avant le 14 juillet 2008, une liste des documents dont elles demandent la traduction prioritaire, incluant toute demande visant à modifier une précédente demande de traduction inachevée,

លេខ A 105/III/1

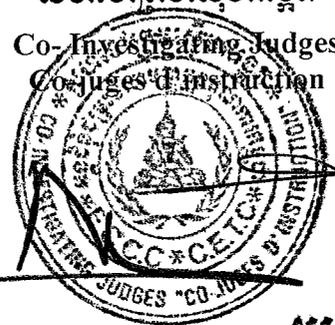
VU la requête des co-procureurs à fin de prorogation de délai, déposée et notifiée le 10 juillet 2008, demandant sept jours supplémentaires pour déposer la liste susmentionnée, et précisant les motifs de cette requête

DISONS que les co-procureurs devront nous faire parvenir la liste en question avant le 25 juillet 2008.

Phnom Penh, 14 juillet 2008

សហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត

Co-Investigating Judges
Co-Juges d'instruction



Lemonde MARCEL

ឃុំ ប៊ុនធឿន